

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-102 du 31 Mars 1995

portant approbation du Budget Prévisionnel du Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises (CPPE) pour l'exercice 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N°94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- VU l'Ordonnance N°79-50 du 19 Octobre 1979 portant création du Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-293 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- SUR proposition du Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 Mars 1995 ;

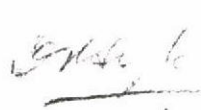
D E C R E T E :

Article 1er..- Est approuvé le Budget Prévisionnel du Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises (C P P E) pour l'exercice 1995 tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2..- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel..

Fait à COTONOU, le 31 Mars 1995

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

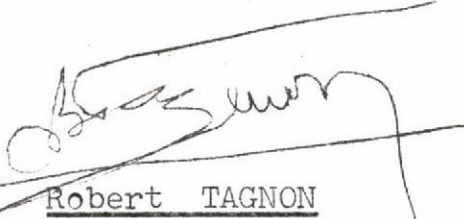
.../...

Le Ministre d'Etat à la Présidence de
la République, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et de la
Défense Nationale,



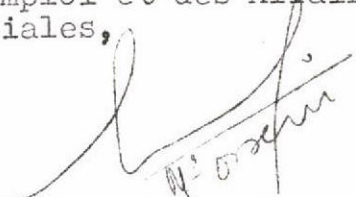
Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



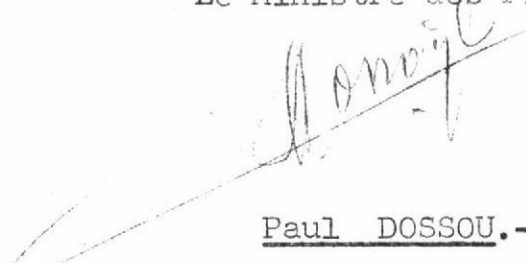
Robert TAGNON

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi et des Affaires
Sociales,



Koubourath K. OSSENI.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC2 CES 2 HAAC 2 MEPR-DN 4 MTEAS-IPRE
8 AUTRES MINISTERES 16 CPPE 5 MF 4 DB-DTCP-DI 3 DPE-DLC-INSAE 3
GCONB 2 PREFETS 6 BN-DAN 2 JORB 1.-